

DES ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA SANTÉ POUR REPENSER LE SYSTÈME DE SOIN LOCAL

À partir du 12 juin, élus, professionnels de santé et institutions vont travailler de concert pour établir un plan d'action visant à garantir un meilleur accès aux soins.

C'est une problématique qui concerne la France entière. Sur le territoire d'Alès Agglomération, mêlant zones urbaines et zones rurales, la question de la désertification médicale se pose de plus en plus. « Je souhaite depuis plusieurs années lancer une grande concertation pour repenser entièrement notre système de soin à l'échelle de notre territoire », annonce Christophe Rivenq, président d'Alès Agglomération. Le 12 juin, les États généraux de la santé vont donc être lancés. « Nous sommes maintenant sortis de la crise sanitaire : il est temps de montrer le dysfonctionnement structurel de notre système de santé qui ne permet plus à certains d'entre-nous d'avoir accès à des soins courants », abonde Thierry Cubedo, responsable du service Santé publique d'Alès Agglomération. Et d'expliquer : « Pour lutter contre le manque de personnel, un travail d'attractivité a été lancé il y a cinq ans. Nous aidions les médecins à s'installer, à construire leur projet de vie sur le bassin d'Alès. Nous avons eu des résultats positifs, mais ils ne compensent pas le nombre de départs... »

Autre problème : l'absence d'organisation des soins de premiers recours, englobant notamment le dépistage, le diagnostic, le traitement, le suivi et la prévention. « *Tous ces soins doivent être accessibles rapidement. Or ce n'est pas le cas pour un nombre de plus en plus important de personnes* », déplore Thierry Cubedo.

10 000 Grand-Alésiens sans médecin traitant

Selon les derniers chiffres, près de 10 000 habitants d'Alès Agglomération n'ont pas de médecin traitant. « Face à cette situation préoccupante, j'ai décidé de réunir élus, professionnels de santé, bénévoles et représentants des instituions pour échanger et trouver des solutions concrètes afin de répondre aux besoins des Grand-Alésiens », assure Christophe Rivenq. Après l'ouverture de ces États généraux de la santé, le 12 juin, les professionnels de santé se réuniront le 19 juin. Les élus travailleront ensemble le 21 juin et les institutions (Agence Régionale de Santé, Assurance Maladie, Conseil départemental, Région Occitanie, État, Caisse d'allocations familiales, Éducation nationale, …) se réuniront le 28 juin. « Ces temps de travail vont permettre à chacun de se poser les bonnes questions. Ce sera aussi le moment d'innover et de construire ensemble des modèles à portée nationale », conclut Christophe Riveng.

Une phase de concertation avec la population sera également engagée au mois de septembre. Le compte rendu de ces temps d'échanges sera dévoilé le 4 octobre.